

Communiqué de presse
Bonneville, le 12 juin 2025

AUTOROUTE BLANCHE (A40)

Les équipes d’Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc et du Conseil départemental de l’Ain inaugurent les nouveaux aménagements du diffuseur n°10 Bellegarde / Valserhône

Engagés depuis fin août 2023, les travaux du diffuseur n°10 Bellegarde / Valserhône ont été réalisés au bénéfice de la sécurité des conducteurs et du covoiturage. Ils consistent en une restructuration complète du site, incluant une voie supplémentaire en sortie de péage, un nouveau giratoire, un parking de covoiturage et des arrêts de bus. Marqués par des intempéries plutôt exceptionnelles (pluies régulières et intenses), les travaux se sont achevés au printemps 2025 et ont été inaugurés ce mercredi 11 juin.



Le diffuseur n°10 Bellegarde / Valserhône restructuré pour encourager des mobilités partagées

Dans le cadre de l’amélioration constante de son infrastructure au bénéfice du confort et de la sécurité des conducteurs, les travaux de réaménagement à l’ouest de l’Autoroute Blanche se sont achevés après 18 mois de travaux.

Désormais, le diffuseur n°10 Bellegarde / Valsenhône propose de nouveaux services visant notamment à encourager les mobilités partagées et à faciliter l'usage du covoiturage :

- Une gare de péage refaite à neuf avec une voie de sortie supplémentaire
- Un nouveau giratoire pour sécuriser l'accès à la départementale 101, en remplacement du STOP
- Un parking de covoiturage de 50 places disponibles, en remplacement des 20 places initiales
- Quatre nouveaux arrêts de bus : deux à disposition des conducteurs qui empruntent l'autoroute et deux pour ceux qui empruntent la route départementale



Cette opération représente un investissement de 5,5 millions d'euros, dont 50 % du giratoire, soit 15 % du projet global, sont financés par le Conseil Départemental de l'Ain.

L'achèvement d'un programme de restructuration exigeant

Face à des conditions météorologiques imprévisibles, notamment des intempéries très marquées depuis octobre 2023, la maîtrise d'œuvre et les équipes sur le terrain ont fait preuve d'adaptation quotidienne avec rigueur et flexibilité. Cette organisation rigoureuse, alliée à un dialogue permanent entre ATMB et les entreprises sous-traitantes, ont garanti la sécurité et la continuité du chantier dans le respect des contraintes et des attentes de tous les intervenants.

Le projet aura ainsi duré 18 mois, principalement sous circulation et avec quelques phases de fermetures lors des raccordements définitifs menées essentiellement de nuit pour ne pas gêner les conducteurs.

ATMB améliore constamment son infrastructure autoroutière pour encourager les modes de déplacement plus durables

Si ATMB agit au quotidien sur sa propre activité et sa propre empreinte carbone, pour autant, l'essentiel reste d'agir sur la manière dont se déplacent ses clients, les conducteurs de l'autoroute et des réseaux secondaires. ATMB propose plus de 700 places de parking de covoiturage, ce qui fait d'elle l'autoroute française qui propose le plus grand nombre de places par rapport à la taille de son réseau.

L'inauguration de ce jour s'accompagne d'autres actions fortes d'ATMB en termes de mobilités durables :

- Je Covoit' est une aide inédite au covoiturage lancée par ATMB en 2018 et depuis rejointe par de nombreux partenaires comme le Pôle Métropolitain du Genevois Français et tout récemment les communautés de communes de Cluses Arve et Montagne, du Pays du Mont-Blanc et de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc.
- Je Covoit' finance les trajets des covoitureurs qu'ils règlent directement au conducteur, jusqu'à 4 euros par passager et par trajet.
- La mobilité 100 % électrique sur l'Autoroute Blanche est plébiscitée avec l'offre L'Eclaireur qui propose jusqu'à 50 % de réduction aux conducteurs de véhicules 100 % électriques.

- ATMB investit massivement pour le développement des voies piétonnes et cyclables riveraines de son réseau autoroutier : entre 2016 et 2023, 3 millions d'euros sont investis.
- Le déploiement d'abris sécurisés et d'équipements pour les vélos sur nos aires de covoiturage de Scionzier et Passy. Le réaménagement du diffuseur de Bellegarde n°10 avec la création d'un parking de covoiturage et d'arrêts de bus.

« Le Département de l'Ain, avec sa desserte autoroutière, aéroportuaire et TGV, dispose de solides atouts. En renforçant le maillage de notre département, ATMB participe à l'amélioration de cette desserte et donc à notre attractivité. L'échangeur n°10 avait besoin d'une reconfiguration globale pour faire face à la hausse du trafic routier et assurer la sécurité des usagers. Cette opération permet une meilleure intégration de l'autoroute au territoire qu'elle traverse et favorise des modes de déplacement plus durables. Nous pouvons tous être fiers de l'achèvement de ce projet vertueux ! »

Jean Deguerry
Président du Département

A propos d'ATMB :

La société Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) est en veille permanente sur les nouveaux modes de transports. En traversant les montagnes et en rétrécissant le territoire, elle rapproche ses conducteurs en diminuant leur temps de trajets, tout en assurant leur sécurité.

Située au cœur des Alpes et au pied du Mont-Blanc, ATMB compte plus de 330 salariés pour l'Autoroute et la Route Blanches (A40 et RN205). Elle dessert aussi la Suisse par deux liaisons autoroutières transfrontalières (A411 et A41) et l'Italie, par le Tunnel du Mont Blanc dont elle est concessionnaire avec son homologue italien SITMB.

ATMB est détenue par l'Etat, les collectivités territoriales et des actionnaires privés. Elle est titulaire d'un contrat de concession avec l'Etat français jusqu'en 2050.

A propos du Conseil départemental de l'Ain :

Le Département de l'Ain gère un réseau de 4 500 km de routes départementales et s'attache à le maintenir en bon état, à en améliorer la sécurité et à le moderniser. Il entretient et exploite le réseau routier (patrouille de surveillance, gestion patrimoniale, fauchage, signalisation, ouvrages d'art, déneigement), gère le domaine public (avis sur les projets communaux affectant les routes départementales, sur les épreuves sportives, arrêtés de circulation, permissions de voirie et de stationnement...) et pilote le suivi des opérations de construction et d'aménagement routiers. En 2024, le Département a investi 38M€ pour la mobilité. Plus d'infos : www.ain.fr

CONTACT PRESSE

Céline COUDURIER

Direction de la communication ATMB

celine.coudurier@atmb.net

06 74 40 41 11